20.11.2008 – 08:35 Uhr

bonus.ch: Assurance-maladie: Attention aux pièges. Contraintes des modèles alternatifs contre primes réduites

Lausanne (ots) -

En pleine période de changements d'assureur, un nombre important d'assurés ont opté pour un modèle d'assurance alternatif sans en connaître toutes les spécificités; car en contrepartie d'une prime réduite, l'assuré s'engage à respecter un certain nombre de règles à suivre.

Sur la base des chiffres de l'enquête (1) menée par le site comparateur bonus.ch, on constate depuis 5 ans un intérêt accru pour ce type de modèle, passant de 9 % en 2004 à 44.2 % en 2008.

Les assurés se laissent donc très facilement convaincre par un potentiel d'économies pouvant atteindre jusqu'à 25 % de leur prime.

Parmi les modèles alternatifs, c'est le modèle médecin de famille qui connait le plus fort engouement avec 24.2 %, suivi du modèle télémédecine avec 10.5 %. Quant au modèle HMO, il enregistre 9.5 % d'intérêt.

A la suite de nombreuses remarques d'assurés qui nous ont été adressées, on relève que nombre d'entre eux ont été surpris et déçus par les contraintes liées à ces modèles. A ce propos, Rudolf Luginbühl, l'ombudsman de l'assurance maladie, traite chaque année un certain nombre de questions épineuses ayant trait au mécontentement des souscripteurs.

En effet, certains assurés découvrent trop tard les engagements qu'ils ont pris. Ceux-ci surviennent en majorité lors d'un cas de santé. Les éventuelles pénalités en cas d'abus peuvent aller de la rétrogradation au modèle traditionnel de l'assurance de base, jusqu'au refus de la prise en charge des soins par l'assureur.

Pourtant, parmi les assureurs concernés, une bonne majorité d'entre eux communiquent ouvertement et de manière détaillée les aléas d'un tel choix, respectant ainsi leur devoir d'information.

Toutefois, pour éviter les désillusions liées à ces modèles à primes réduites, contrairement à d'autres sites, bonus.ch présente par défaut les primes pour le modèle d'assurance traditionnel. Les assurés qui connaissent les particularités des modèles alternatifs peuvent ainsi consulter les primes et sélectionner l'option appropriée en toute connaissance de cause.

A la suite de cette constatation, il paraît utile de rappeler aux assurés les principales spécificités (2) des modèles alternatifs.

bonus.ch met à disposition des assurés un tableau (3) présentant les primes les plus attractives par canton tous modèles confondus.

1. Enquête sur les options prises par les assurés dans l'optique d'un changement d'assureur

http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/StatsOpt_F.pdf

2. Définition des modèles alternatifs

http://www.bonus.ch/Pag/Assurance-maladie/Modeles-assurance-alternatifs.aspx

3. Primes les plus et les moins attractives par canton tous modèles confondus

http://www.bonus.ch/Donnees/News-Sources/2008/Pdf/PrimesTop_F.pdf

Contact:

bonus.ch S.A.
Patrick Ducret
Ch. de Rovéréaz 5
CH-1012 Lausanne
Tél.: +41/21/312'55'91
E-Mail: ducret@bonus.ch

Diese Meldung kann unter https://www.presseportal.ch/fr/pm/100008668/100573834 abgerufen werden.